

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL Séance du 18 mars 2021 à 19 heures 00 par visioconférence

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 12 mars 2021
- affichage sur le site internet du PETR
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

Nombre de membres titulaires en exercice : 47

Sont présents : 34 membres (+ 1 pouvoir d'absent excusé)

a) 26 membres titulaires (+ 1 pouvoir d'absent excusé)

Charles ANDREA - Patrick BARBIER - Patrick BUHL - Jean-Marc BURRUS - Michel BUTSCHA - Philippe DESAINTEQUENTIN - Robert ENGEL - Jean-Luc FRECHARD - Nadège HORNBECK - Serge JANUS (*pouvoir de Marie-Odile UHLERICH*) - Martin KLIPFEL - Matthieu KLOTZ - Christophe KNOBLOCH - Mathieu LAUFENBURGER - Christian MEMHELD - Alain MEYER - Virginie MUHR - Denis PETIT - Frédéric PFLIEGERS-DOERFFER - Claude SCHALLER - Christian SCHLEIFER - Bernard SCHMITT - Sébastien SCHWOERER - Olivier SOHLER - Yvette WALSPURGER - Philippe WOTLING

b) 8 délégués suppléants avec droit de vote

Bertrand GAUDIN - Vincent GRISS - Christian HAESSLER - Monique HOULNÉ - Alexandre KRAUTH - Olivier MORIS - Fabienne OBERLÉ - Clément ROHMER

Sont absents excusés (15) : (1 a donné pouvoir à 1 membre présent)

Luc ADONETH - Hélène BACHMANN - Patrick DELSART - Denis DIGEL - Emmanuel ESCHRICH - Catherine GREIGERT - Sylvie HIRTZ - Alex JEHL - Pascal JEHL - Régine ORSATI - Lionel PFANN - Jean-Pierre PIELA - Claude RISCH - Clothilde SZUPTAR - Marie-Odile UHLERICH (*pouvoir donné à Serge JANUS*)

Sont absents (6) :

Yves DUSSOURD - Sébastien FOISSIER - Denise KEMPF - Philippe SCHEIBLING - Jean-Michel VOEGELI - Michel WIRA

Assistent également à la séance :

Le président du conseil de développement territorial du PETR SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Claude ROLLIN

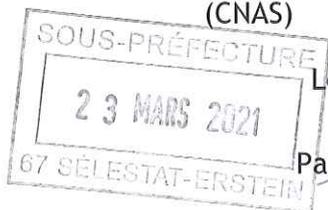
Le personnel du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Sandrine WOLLENBURGER, Mathilde METZ et Jean-Philippe STREBLER.

Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

M. Patrick BARBIER, président du PETR, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence à cette réunion en visioconférence. Il procède à l'appel nominatif de chacun des 33 délégués présents avec lui (25 titulaires et 8 suppléants).

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte dix-neuf points, dont dix-huit ont fait l'objet de notes de synthèse adressées aux participants avant la séance :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Règlement intérieur du comité syndical
3. Renouvellement du conseil de développement territorial
4. Arrêt du compte de gestion pour l'exercice budgétaire 2020
5. Adoption du compte administratif pour l'exercice 2020 et affectation des résultats
6. Adoption du budget primitif pour l'exercice 2021
7. Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE)
8. Mobilité : Édition 2021 du défi « *J'y vais !* »
9. Environnement : subvention « *appel d'Air* » aux associations ADEAP et Trajets
10. Habitat et aménagement du territoire : convention avec l'agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)
11. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)
12. Désignation des représentants du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Établissement public foncier d'ALSACE (EPFA)
13. Désignation du représentant du PETR au sein de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) GIESSEN-LIEPVRETTE
14. Désignation du représentant du PETR au conseil d'administration du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) - Maison de la nature du RIED et de l'ALSACE CENTRALE
15. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association « *Initiatives Alsace centrale* »
16. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association « *Trion Climate* »
17. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP)
18. Désignation de la représentante du PETR au sein de l'assemblée générale de la Fédération des SCoT
19. Désignation du représentant du PETR au Comité national d'action sociale (CNAS)



Le Président
du PETR
Patrick BARBIER

Le Secrétaire
de séance
Bernard SCHMITT

Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

**Délibération n° 2021-II-15 : DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DU PETR
AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'ASSOCIATION « *INITIATIVES ALSACE CENTRALE* »**

L'association « *Initiatives Alsace centrale* » a été créée en 1999 par la région ALSACE, pour gérer un fonds d'intervention financière et accompagner les créateurs d'entreprises en ALSACE CENTRALE. Elle regroupe des chefs d'entreprises, des banquiers, des experts-comptables et d'autres professions libérales, ainsi que les collectivités territoriales et les institutions concernées. Elle propose un appui technique au montage de projets d'entreprises, des prêts d'honneur à taux zéro, des parrainages par des dirigeants d'entreprise membres de l'association, et un accompagnement technique post-crédation.

L'association pour le développement de l'ALSACE CENTRALE -qui avait soutenu activement la création d' « *Initiatives Alsace centrale* » lors de sa création par la région ALSACE- en était adhérente et le comité syndical du PETR a décidé en décembre 2019 l'adhésion à l'association « *Initiatives Alsace centrale* » pour prolonger l'action engagée par l'ADAC à l'échelle de l'ALSACE CENTRALE.

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Sur la proposition du président,

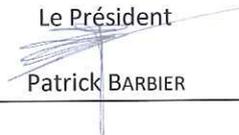
À l'unanimité,

Désigne Olivier SOHLER en qualité de représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'association « *Initiatives Alsace centrale* ».



Affiché au siège du syndicat mixte le 22 mars 2021
Déposé et enregistré en sous-préfecture de SÉLESTAT-ERSTEIN le 22 mars 2021
Pour ampliation,

pour extrait conforme,
Le Président


Patrick BARBIER

